

DECALCID SUPER



ACIDE NETTOYANT DESINCRUSTANT des LAITANCES et DEPOTS de CIMENT sur les SURFACES, DISSOLVANT des DEPOTS CALCAIRES dans les PISCINES et BASSINS

- ✓ Facile à rincer
- ✓ N'attaque pas les joints en caoutchouc
- ✓ Non inflammable
- ✓ Riche en matières actives
- ✓ Rénovateur désoxydant
- ✓ Élimine les traces d'oxydes de fer (rouille) sur les surfaces

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide, limpide.
REACTION CHIMIQUE	: Acide fort.
pH pur	: 0,8
pH diluer à 5%	: 1,5
pH diluer à 1%	: 2,20
MASSE VOLUMIQUE	: 1090 g/l +/- 20 g/l.
COULEUR	: Jaune ambré.
ODEUR	: Acide caractéristique.
TENSION SUPERFICIELLE à 1%	: 31,8 dyne / cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Détartre, dissout les agglomérats de tartres, dépôts terreux et de carbonates, de rouille, de chaux sur les surfaces.

Enlève les projections et dépôts de ciment, de mortier, de béton sur les bétonnières, installations et matériels de préparation, toupies de transport, goulottes, transferts, trémies

Pour les professionnels du bâtiment, carreleurs, dalleurs, services d'entretien des piscines et bassins.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise dilué, pour désincruster les dépôts de calcaire ou de ciment.

En fonction de l'importance des dépôts et la nature du support, diluer à raison de 1 partie pour 4 à 5 parties dans l'eau froide et appliquer par trempage, pulvérisation, brossage.

Laisser agir selon l'épaisseur des dépôts à traiter, de 10 à 20 minutes ensuite terminer le nettoyage par un rinçage neutralisant complet. Selon le cas, vérifier l'efficacité du rinçage par un contrôle de pH à l'aide d'une bandelette contact ou titrage.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association synergisée d'acide fort, d'agent dispersant, tensioactifs non ioniques émulsionnants.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS

N° 01
HJ 1284

DANGER
Contient de
l'ACIDE
CHLORHYDRIQUE

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas appliquer sur alliages légers ou inoxydables, alu anodisé, chromes, cuivres ou laiton, etc..
- . Ne pas laisser en contact prolongé avec des surfaces en aluminium. En cas de contact, rincer rapidement.
- . Ne pas mélanger avec des produits alcalins, eau de javel.
- . Dans le cas de surfaces sensibles, effectuer un essai préalable dans un endroit caché afin, d'obtenir compatibilité du produit et concentration de la solution avec le support.
- . **NOTA : Rejets : en cas de fuite ou déversement accidentel vers l'égout, circonscrire l'écoulement et neutraliser à un point compris entre 5.50 et 8.50.**

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Z.A. NEVERS ST ELOI - 27, Rue des Grands Prés - 58000 NEVERS - France - SIRET : 408 432 417 00017 - RCS 96B140
www.prodic-diffusion.com - info@prodic-diffusion.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ACIDES ALCAINS SOLVANTS DEGRAISSANTS NETTOYANT
DESOXYDANTS PHOSPHATANT DECAPANTS AEROSOLS DESINFECTANTS
ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES
INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SAVONS SHAMPOINGS CARROSSERIES